



# L'Observatoire en Campagne

Une publication de l'Observatoire International des Crises

**N.03**  
14 MARS 2017

SILENCES



[www.observatoireencampagne.com](http://www.observatoireencampagne.com)



ISSN 2266-6575

## Editorial



« L'influence la plus déterminante que les médias exercent sur la politique ne procède pas de ce qui est publié, mais de ce qui ne l'est pas. » Manuel Castells - World Political Forum, San Servolo, Italie, juin 2006.

Si cette campagne présidentielle 2017 interpelle par le haletant feuilleton des affaires, si les programmes des candidats à la fonction suprême sont masqués par le bruit médiatique, il n'en demeure pas moins qu'elle convoque des silences, ou des murmures à peine audibles. « *Le silence lui-même a quelque chose à taire* » écrivait Vladimir Holan, nous mettant en garde sur les raisons de certains silences, destinés à dissimuler l'absence de projets clairs sur un sujet ou d'éviter un domaine peu porteur pour l'électorat.

Pourtant les crises silencieuses dans cette campagne sont pléthores. Et si nous nous sommes penchés dans les deux premiers numéros sur deux crises oubliées de la présidentielle, à savoir, le nucléaire et les crises sociales, ce troisième numéro, plutôt que d'évoquer les discours et turpitudes des uns et des autres, se destine exclusivement à traiter de crises silencieuses ou des silences sur les crises.

Silences, d'abord sur la crise des migrants, pourtant dans tous les esprits, notamment lorsque cette crise majeure est balayée du revers d'un élément de langage invitant les civils à se battre chez eux, comme si elle ne concernait pas des nourrissons, des enfants ou des personnes désarmées pour qui une solution devra s'imposer.

Silences sur le handicap, déconsidéré par l'ensemble d'une classe politique tout autant qu'il ne l'est par les médias lors des jeux paralympiques.

Silences encore, des médias cette fois, sur une université en crise qui devra attendre un marronnier pour devenir un sujet digne d'intérêt.

Silences, aussi, à peine masqués par les traditionnelles visites des candidats sur les enjeux colossaux des outre-mer, aimés lors des campagnes présidentielles avant d'être relégués au confins protocolaires et médiatiques.

Silences, enfin, sur la culture, déconsidérée et blasphémée dans ce qu'elle avait de sacré, par des candidats qui se revendiquent du Général de Gaulle et oublie Malraux, comme si elle n'avait aucun poids dans la grandeur de la France, comme si dans l'Histoire le désaveu de la culture n'était pas le signal faible annonciateur de la victoire des extrêmes.

Natalie Maroun

## Sommaire

<i>Editorial de Natalie Maroun</i>	<b>2</b>
<i>La France et les « migrants » : Suis-moi je te fuis, fuis-moi je te prie</i>	<b>3</b>
<i>Le handicap, grand absent de la campagne ?</i>	<b>5</b>
<i>La France des Outre-mer : loin des yeux ...</i>	<b>8</b>
<i>Universités : je t'aime moi non plus</i>	<b>10</b>
<i>L'absence de culture symptôme du mépris politique ?</i>	<b>13</b>
<i>Le mot du moment</i>	<b>14</b>

L'Observatoire en campagne  
Magazine de la communication de crise et sensible  
Edité par l'Observatoire International des Crises  
Avec la collaboration du cabinet Heiderich  
©2017

Rédaction  
Directrice de la rédaction : Natalie Maroun  
Rédacteurs : Nathan Cahn, Florian Demmel,  
Noémie Maurand, Johnny Maroun

# *La France et les « migrants » : Suis-moi je te fuis, fuis-moi je te prie*



Simple épisode médiatique ou crise sociale profonde ? Les « migrants » font l'actualité de façon intermittente depuis les théâtres de guerres civiles et militaires que subissent plusieurs pays arabes. Or, aucune initiative pérenne n'a encore permis de résoudre cette tragédie, crise politique et sociale que l'opinion publique et de nombreux personnages politiques ont du mal à reconnaître et à accepter.

En cause notamment un traitement des informations qui peut apparaître clivant : ainsi analyse-t-on une sémantique très déshumanisante. Les médias et politiques n'hésitent pas à parler de « jungle » pour qualifier le lieu de vie de des réfugiés et plus grave encore, contribuent à banaliser le terme « migrants », souvent associé à celui de « clandestin ».

Conscient ou non, l'enjeu idéologique qui se cache derrière cette banalisation est peu bienveillant à l'égard de ces êtres humains dont on ensauvage et avilie l'image.

Avons-nous besoin de rappeler ce que l'occidental entend inconsciemment derrière le mot « jungle » ? Selon les propos de l'universitaire Roger Brunet dans ses « Mots de la géographie », « *la jungle a hérité des connotations négatives de la vieille forêt (celle où rôde le loup des contes pour enfants) auxquelles se sont rajoutés les aspects négatifs de l'exotisme (inconnu et sauvagerie)*

(..) ». Ainsi l'on explique le sentiment de peur que suscite l'évocation de ce lieu naturel. L'auteur poursuit d'ailleurs sur cette idée : « *La jungle est donc l'incarnation de l'inhumanité invivable, et la loi de la jungle une forme de chaos qui fait office d'épouvantail politique.* ».

De plus, cette image d'anarchie est souvent illustrée par les reportages des médias français, dans leur généralité, concernant ces exilés.

Enfin, le terme « migrant » a une connotation tout aussi péjorative et déshumanisante dans la mesure où il englobe un ensemble de personnes dont l'origine, les compétences ou le caractère constituent des identités multiples : cette perte d'identité personnelle propre, associée à une catégorisation sociale problématisée constitue cette déshumanisation.

Le propos ici n'est pas d'accuser les médias d'une orientation idéologique qu'ils chercheraient à véhiculer mais bien de déplorer que dans un but marketing, une majorité d'entre eux va chercher à susciter l'émotion – qu'elle soit positive ou négative – et vont ainsi de fait contribuer malgré eux à la position de l'opinion concernant ces sujets. Un événement inverse va servir à illustrer cette idée, rappelant au triste souvenir de la photographie massivement diffusée dans les médias français de cet enfant syrien en bas âge Alan (orthographié Aylan par la presse) dont le

cadavre avait échoué au large d'un rivage turc en fin d'année 2015.

Cet électrochoc s'insère dans un processus de significativité normative qui aboutit à une évolution importante (bien que temporaire) dans l'opinion. Pour rappel, la significativité normative désigne la corrélation subite entre un événement et nos convictions, nos valeurs personnelles et collectives profondes.

En effet, deux sondages Elabe (séparés d'une semaine et de la fameuse photo) expliquent que dans un premier temps les Français sont à 56% hostiles à l'accueil des migrants puis 53% en faveur de cette mesure. Relativisons tout de même la portée de cet événement dissonant avec le reste du traitement médiatique de l'afflux migratoire : peu de temps après, la croissance des Français hostiles à l'accueil était repartie de plus belle.

Notons également que si la significativité normative de la population à l'égard des drames qu'ont vécus ces personnes exilées pousse certains à être favorables à leur accueil, il subsiste globalement un fort phénomène dit de « not in my backyard » dans lequel ces Français souhaitent uniquement que cela reste dans le domaine du collectif : « je suis pour qu'on les accueille, mais pas chez moi ».

Ce constat sur l'importance de l'image véhiculée dans les médias participe activement à une crise profonde : celle de la désorganisation politique sur les mesures nationales à adopter concernant l'accueil – ou non – de ces réfugiés. La situation de désordre toléré par les pouvoirs publics dans des villes comme Calais a conduit des municipalités à des impasses politiques problématiques, dont la médiatisation a abouti à une solution de fortune. Cette solution consistait à disséminer ces personnes dans une multitude de communes et de transférer la responsabilité politique aux élus locaux, contribuant à une décentralisation d'un enjeu migratoire. Cela s'est traduit par des mesures parfois opposées, entre hospitalité chaleureuse (constatée dans de nombreuses communes) et hostilité malveillante (entre autres fortes réprobations populaires, la maire de Calais a par exemple interdit la distribution de repas aux réfugiés).

Un élément de réponse à la recherche d'alternative crédible à l'afflux de populations extra-européennes dû aux guerres civiles se trouve dans la remise en cause des politiques étrangères menées par les pays de l'Occident, ceux de l'Union Européenne en ligne de mire. Dans la mesure notamment où l'Europe est directement reliée géographiquement aux théâtres de conflits de par la Turquie, cette crise migratoire trouve un écho en son sein.

Aussi, l'implication relative de certains pays européens dans les désordres politiques locaux est à identifier. C'est dans cet esprit que nous nous devons de rappeler les agissements de la France sur certains terrains de conflits d'où sont issus les personnes qui s'en expatrient. En outre, la France est engagée en Irak puis en Syrie depuis septembre 2014 dans l'Opération Chammal qu'elle a initiée. D'autre part, l'Union Européenne s'est trouvée incapable de maîtriser ses frontières, dont le paroxysme est identifiable par la pauvreté et l'inefficacité de l'organisation Frontex initialement prévue pour gérer les flux migratoires. Argument prisé par les europhobes, il n'en est pas moins symptomatique des enjeux et problématiques des relations extra-européennes de l'Union. Or un de ces enjeux est justement la gestion de ces réfugiés politiques dans une perspective humanitaire.

La France, inscrite dans le processus européen, a démontré ses responsabilités et ses limites dans la crise migratoire qu'elle subit. Cependant il lui appartient de mener la politique qu'il lui sied, ce qui nécessite une certaine lucidité : ainsi peuvent s'entendre ces célèbres propos de l'illustre homme de gauche que fut Michel Rocard lorsqu'il postulait que « *La France ne peut accueillir toute la misère du monde... mais elle doit en prendre sa part* ». Une part qui varie selon les interprétations politiques, dont les représentants qui candidatent à l'élection présidentielle n'en font globalement pas un enjeu prioritaire de campagne : cela cristallise ainsi la crise dont l'incapacité à la résorber se fait de plus en plus problématique socialement parlant : il en va des valeurs de la France.

F.D.

## *Le handicap, grand absent de la campagne ?*



Comment pouvons-nous considérer la légèreté rhétorique d'un homme politique des plus expérimentés lorsqu'il répète sans hésiter à plusieurs reprises lors d'un journal télévisé de 20h cette expression « je ne suis pas autiste » ? Ce sont effectivement par ces mots prononcés sur le service public, à une heure d'écoute massive, que le candidat à la présidentielle François Fillon a tenu à se défendre d'une forme de trouble du développement humain, que consisterait le fait de s'acharner à rester candidat.

Comment devons-nous interpréter les mots teintés de colère de Philippe Croizon, célèbre infirme devenu sportif de haut niveau, qui peu de temps auparavant, avait interpellé Rama Yade dans l'émission « On n'est pas couché » sur France 2, en estimant que « *personne ne parle du handicap* ».

Ce constat met le doigt sur une réalité malheureusement incontestable : aucun candidat dans la campagne politique actuelle n'aborde régulièrement cette question.

Mais comment expliquer un tel désintérêt ? Au regard des programmes présentés par les différents candidats, cette problématique est certes traitée, mais loin d'être évoquée régulièrement par les principaux intéressés. La plupart d'entre eux d'ailleurs se concentrent sur deux propositions globalement communes : la revalorisation de l'allocation pour les handicapés, l'AAH, et l'aide apportée aux écoliers handicapés, désireux

de poursuivre une formation normale. Comme si cet enjeu ne pouvait se résorber que par des moyens financiers, signe d'un manque d'imagination et d'investissement sur cette question.

Une autre explication proviendrait de l'imaginaire collectif selon lequel la facilitation de l'accès à (certaines) informations et lieux publics, ainsi que la politique de quota d'embauche suffisent à considérer la politique du handicap comme suffisamment charpentée.

Cette vision réductrice du handicap s'inscrit dans une mauvaise évaluation liée à la généralisation des problématiques qui l'entourent, dont l'importance en France est souvent méconnue.

D'après Olivia Cattan, présidente de l'association SOS Autisme, près de 9 millions de Français seraient concernés par cet enjeu. Selon cette responsable associative, très peu de questions sur le sujet seraient posées par les journalistes aux candidats à la présidentielle, confortant l'idée que le handicap reste un tabou dans le débat national, enfermé dans une vision compassionnelle et victimaire.

Sébastien Proyart, Président de l'Association Nationale Médias Handicaps, s'était ému quant à lui dans le Huffington Post, de l'occultation globale des candidats à la présidentielle du 12ème anniversaire de la loi du

11 février 2005, promouvant l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Un texte majeur, qui instaurait une obligation d'accessibilité aux bâtiments pour les handicapés et dont la date butoir du 1er janvier 2015 n'a pas été respectée. Un tiers des établissements recevant du public (ERP) n'étant toujours pas entrés en conformité, énième signe d'une forme de déconsidération des politiques et des pouvoirs publics sur cette question.

Pourtant, la crise de l'embauche dont sont victimes ces personnes est bien une réalité : le chômage des demandeurs d'emploi en situation de handicap a augmenté de 65% en 5 ans, ce qui a pour effet adjacent d'impacter considérablement sur le taux de chômage de cette période. On s'aperçoit ainsi que les personnes handicapées font non seulement partie intégrante mais aussi considérable de la vie active et donc de la grande question du travail en France.

Pourtant, lors d'un débat public sur le handicap organisé à la Cité des Sciences le 7 mars 2017, aucun candidat à la présidentielle ne s'est directement présenté à cette conférence. Ces derniers ayant préféré convier leurs subalternes, laissant supposer que cette table-ronde représentait pour eux une perte de temps dans une campagne en quête de souffle. Exemple similaire, lors d'un article-dossier sur la présidentielle élaboré par le magazine Handirect, média spécialisé sur la question des handicapés, deux candidats avaient refusé de répondre aux questions des journalistes. Enfin, lors du salon du handicap à Paris du 8 au 10 juin 2016, aucune personnalité politique ne s'était déplacée à l'exception d'Alain Juppé et de Valérie Pécresse. On peut dès lors supposer que ce véritable enjeu économique et social que représente l'intégration des personnes handicapées est sous-estimé par les pouvoirs publics.

Le Défenseur des Droits Jacques Toubon est même monté au créneau en février 2017, en rappelant à l'ensemble des candidats à la présidentielle de 2017, qu'ils devaient

œuvrer pour assurer l'accessibilité des bureaux de vote aux handicapés. Dans une lettre envoyée à l'ensemble des candidats, ce dernier s'alarmait d'une certaine « *hétérogénéité dans les pratiques des candidats* » sur cette question, les appelant à porter « une attention particulière à l'égard des personnes handicapées en proposant une série de mesures à intégrer dans leur campagne ». Richard Darbera, président de l'association des sourds et des malentendants Bucodes-Surdifrance, s'était quant à lui offusqué sur le plateau du Magazine de la Santé de France 5 en février 2017, que seul un site de campagne d'un candidat à la présidentielle dispose de sous-titres systématiques. Une entrave à la citoyenneté pour les six millions de malentendants français (soit un Français sur six).

Mais cette situation est loin d'être inédite et indexée sur la campagne en cours. En effet, cette déconsidération est cristallisée au sein de notre société, et c'est en cela qu'il s'agit d'un tabou. C'est d'ailleurs parce que la France était l'un des élèves les moins performant en matière d'intégration des handicapés que l'Union Européenne l'a sanctionnée et contrainte à améliorer sa politique à leur égard.

Cependant, même si le budget a ainsi sensiblement augmenté, les pouvoirs publics jugent parfois plus utiles d'allouer une partie de cette somme à d'autres secteurs d'activités sous couvert d'assistance à personnes à mobilité réduite. Le blogueur Olivier Ertzscheid avait par exemple révélé en septembre 2016 que l'Etat avait pioché 30 millions d'euros dans un fonds pour l'aide à l'emploi des personnes handicapées (FIPHPF) afin de financer le renforcement de la sécurité des campus universitaires pour la rentrée. Une pratique apparemment assez récurrente pour Jacques Zeitoun, représentant de l'Association des paralysés de France, qui estime le manque à gagner total à près de 120 millions d'euros.

Cette absence d'intérêt sur la question du handicap peut, comme nous l'avons vu, s'expliquer par plusieurs facteurs.

Dans un premier temps, il convient de rappeler le tabou existant en France sur cet enjeu, ou plutôt la déconsidération de l'action politique sur le sujet. Celles-ci s'orientent sur tous les aspects de la vie en société, et impactent directement l'économie dans la mesure où elles constituent un investissement sur l'avenir auprès de 10% de la population active française.

D'autre part, notons que les candidats à la présidentielle préfèrent faire des réformes englobantes, qui concernent le plus de citoyens possible, ce qui est classique dans toute campagne électorale : il s'agit d'une pratique électoraliste qui vise évidemment à étendre leur champ électoral au maximum.

La question du handicap est donc sûrement perçue comme pas assez « lucrative » en période d'élection : cela explique par ailleurs le militantisme de plus en plus poussé et tourné vers la présidentielle de 2017 des associations défendant les droits des handicapés. La prise en main par elle-même de la société civile devient-elle la seule solution pour combler cette carence politique ?

Il serait donc sage de reconsidérer l'apport réel que peuvent apporter les personnes en situation d'handicap à la fois sur l'économie mais aussi sur la société : il s'agit bien là d'une richesse humaine potentielle, non d'un assistantat coûteux et inutile. Alors que dans un pays du Sud, l'Equateur, un candidat paraplégique ne se déplaçant qu'en fauteuil roulant, Lenin Moreno, se trouve actuellement au second tour de la présidentielle, nous peinons à expliquer l'absence de toute personne handicapée dans aucun gouvernement de l'histoire de notre pays autrement que par un désintérêt manifeste, révélateur d'une crise cristallisée ?

N.C., F.D.

## La France des Outre-mer : loin des yeux ...



Le lundi 6 mars s'est tenue la première Conférence Nationale pour la sécurité en Outre-Mer animée par le Premier Ministre Bernard Cazeneuve. La certitude que nous soyons les premiers à vous faire parvenir cette information pourrait être suffisante à démontrer le très faible enjeu politique que les pouvoirs publics accordent aux départements et territoires d'outre-mer. Ce constat va de paire avec celui du faible taux de médiatisation de la Ministre des Outre-Mer, Mme Ericka Bareigts, dont le poste est traditionnellement classé à la dernière place du gouvernement au niveau protocolaire. Il en résulte un désintérêt certain pour ce qui constitue pourtant près d'1/5ème du territoire Français et la richesse de la deuxième puissance maritime mondiale.

A l'heure où la France discute l'opportunité de céder à l'Ile Maurice une part de souveraineté sur un îlot de 1Km<sup>2</sup> qui représente 280.000 km<sup>2</sup> de zone économique exclusive, il nous semble important d'analyser les projets des candidats sur les défis que recouvrent la gestion de ces territoires outre-mer et en quoi cela constitue selon nous une crise froide.

Globalement, les candidats ont tous abordé la question de l'Outre-Mer, avec certes plus ou moins de profondeur, mais un intérêt relatif affiché. Un des enjeux qui fait consensus au sein des six principaux candidats s'axe autour de la sécurité. Une sécurité qui est interprétée évidemment de manière très

différente de Hamon et Mélenchon (qui eux se concentrent sur l'aspect environnemental et social) à Le Pen et Dupont-Aignan (pour qui la menace est liée à l'immigration).

Les autres axes sont généralement révélateurs de l'orientation idéologique des candidats. On s'aperçoit ainsi que la candidate du Front National s'intéresse principalement à la sécurité des frontières comme des investissements financiers, en n'omettant pas de rappeler son attachement pour le conservatisme et pour la préférence nationale (ici régionale). L'outre-mer rentre dans le cadre du grand projet maritime pour faire fructifier les avantages spatiaux du pays dans ce domaine. Malgré tout, le projet reste vague est assez généraliste, à l'image du programme de Marine Le Pen. A noter le discours dissonant sur le fait de « *prendre en compte les particularismes* ».

Nicolas Dupont-Aignan est le candidat qui présente le projet le plus exhaustif sur l'outre-mer. Son but est de favoriser le développement et la valorisation des départements et territoires d'outre-mer tant sur le plan culturel que socio-économique. Pour le représentant de Debout la France, il est nécessaire d'investir politiquement, socialement et économiquement dans ces régions pour accroître la grandeur nationale dans une perspective internationale.

Le candidat d'En Marche ! s'intéresse principalement à l'économie du pays en y attachant un projet parallèle à celui qu'il escompte pour la métropole. La tendance



sociale-libérale de l'ancien pensionnaire de Bercy est aussi clairement identifiable, social sur le plan éducationnel et libéral sur celui des institutions. Conformément à sa prise de position sur l'Algérie, l'auto-détermination a pour lui une perspective d'avenir sur laquelle la France doit en accepter les contraintes.

De même, le conservatisme de François Fillon est indissociable de son programme pour l'Outre-Mer. La souveraineté nationale semble indiscutable, contrairement à l'accord de co-gestion de l'île Tromelin avec l'Île Maurice fait par son gouvernement en 2010. Plus surprenant, le néo-libéral souhaite renforcer l'État-Providence dans ces régions. Sur le reste du projet, celui-ci paraît cependant plus décousu, diffus et peu clair. Les mesures manquent parfois de « spécificité régionale » en fonction des territoires. De même, certaines expressions, comme « faire une tourisme une priorité outre-mer » restent à définir.

Pour M. Hamon, l'enjeu des Outre-Mer semble le moins évident des cinq candidats. Son site n'y fait aucune référence concrète. Là aussi, le programme est en accord avec l'orientation politique du candidat : transition écologique et numérique et éducation sont deux éléments que l'ancien frondeur se fait fort d'appliquer. Paradoxalement, l'auto-détermination n'est pas clairement assumée. On peut donc supposer que l'ancien Ministre de l'Éducation poursuivra la politique de son prédécesseur.

Tout comme le candidat du PS, Jean-Luc Mélenchon ne semble pas faire des outre-mer une priorité nationale : les quelques mesures sont éparpillées dans le programme mis à disposition au public. Son programme alliant l'enjeu environnemental à celui de l'éducation pour tous ainsi que l'élargissement des institutions publiques.

L'ensemble de ces programmes révèle un cruel manque d'intérêt ou d'expertise sur les enjeux de ces régions, tout en confirmant les orientations politiques de chacun. Il est donc à déplorer un manque de spécificité régionale à leur égard, hérité d'un passé colonial décidément difficile à

s'émanciper. Ainsi, tout comme la Nouvelle-Calédonie, qui pourrait d'ici quelques mois s'émanciper de l'ingérence de la France, la crise froide des outre-mer peut finir par dissoudre le patrimoine extra-métropolitain français.

F.D.

## Universités : je t'aime moi non plus



L'enseignement supérieur serait-il le parent pauvre de la société française ? Neuf universités françaises sont actuellement en déficit : Marne-la-Vallée, Pau, Reims, Toulouse III, Artois, Bretagne Sud, Limoges, Lyon III et Orléans (elles étaient 16 en 2012). À Orléans, l'inspection générale du ministère a même conclu à « *une situation financière très alarmante* », avec un trou de 7 à 15 millions d'euros.

Cette situation est révélatrice d'une crise pérenne dans un secteur qui constitue pourtant à la fois la vitrine de la formation à la française mais aussi l'avenir du pays.

Mais il n'y a pas que le budget des universités qui en pâtit : le corps professoral est aussi dans une situation d'instabilité chronique.

Dans une tribune publiée le 27 février 2017 dans le journal *Le Monde*, une vingtaine d'universitaires ont dénoncé la totale indifférence des politiques vis-à-vis de l'enseignement supérieur et de la recherche, à l'instar de la mathématicienne Claire Voisin, lauréate de la médaille d'or du CNRS en 2016, qui déplore que l'enseignement supérieur et la recherche ne soient pas placés « *au cœur du débat et parmi les enjeux essentiels* ». Baisse du budget, fusions hâtives des universités, multiplication insensée des tâches administratives, baisse constante du niveau de vie des enseignants-chercheurs ... Les griefs ne manquent pas selon les signataires de cette tribune.

Ces universitaires s'estiment inaudibles

dans le débat public. Ils s'insurgent du fait qu'on leur impose des réformes mal pensées, des coupes budgétaires, le tout dans des projets qu'ils jugent absurdes, décidés par des conseillers ministériels qui n'ont jamais fait l'effort de penser vraiment ce que pourrait être l'université de demain. Une absence de vision du personnel politique qui porte à sourire, alors que ces derniers ne cessent d'afficher le mot « avenir » comme un chiffon médiatique. La véritable problématique se situe bien là : les décisions politiques se font par des personnes déconnectées du monde universitaire. On retrouve ici les mêmes plaintes dans d'autres secteurs que l'éducation nationale, évoquons par exemple l'agriculture ou les transports...

Cette situation conduit ainsi logiquement à des grèves souvent insolubles parmi ces trois domaines d'activité.

C'est dans cette perspective qu'il faut jauger les programmes des candidats à la présidentielle sur la question de l'enseignement supérieur. Certaines propositions sont mêmes médiatisées par la presse et évoquées lors des discours. On peut citer le cas de Jean-Luc Mélenchon, qui est parvenu à en faire un sujet d'actualité en proposant une rentrée universitaire totalement gratuite dès 2017 (tout en voulant doubler le budget du ministère concerné). Emmanuel Macron prône quant à lui une « autonomie réelle » des facultés. Sans oublier Benoit Hamon, qui s'est engagé à augmenter d'un milliard

par an le budget accordé à l'enseignement supérieur et à la recherche, quand bien même certains programmes inquiètent le corps professoral. Notamment celui de François Fillon, qui propose de « *stabiliser les effectifs académiques des établissements* » à l'heure où le manque d'enseignement-chercheurs est décrié par la corporation.

Autant de mesures variées, pas ne pas dire opposées, qui ne manqueront pas de cristalliser cette crise dans la mesure où l'avis des enseignants ne devraient a priori pas être prise en compte ni dans l'influence du choix du candidat, ni dans le projet du candidat élu. Constatons ainsi une profonde rupture entre les enseignants-chercheurs et les représentants politiques, ces derniers ne représentant plus les agents d'une politique souhaitable pour les professionnels.

Mais alors comment expliquer un tel désamour à l'égard de la sphère politique ? Depuis le passage à l'autonomie, les universités sont confrontées à une équation difficile à résoudre : une dotation stable attribuée par l'Etat et, dans le même temps, une augmentation continue de leurs charges. Celles-ci sont notamment plombées par la progression de la masse salariale du fait de l'ancienneté des personnels. C'est ce que l'on appelle le « glissement vieillesse technicité ».

Face à cette situation, les établissements coupent dans les budgets et donc dans les heures d'enseignement. Le sénateur du Gard, Simon Sutour, lors d'une question au Sénat le 17 avril 2014, s'inquiétait du fait que les difficultés financières des universités françaises entraînent un non-recrutement et une précarisation, des mises sous tutelle de certaines universités par les rectorats, ainsi qu'une dégradation des lieux d'enseignement. La ministre concernée alors en exercice, Geneviève Fioraso, lui avait alors répondu que cette situation était essentiellement liée à l'adoption de la loi relative aux libertés et responsabilités des universités de 2007, dite loi LRU (qui prévoyait l'autonomie des universités dans les domaines budgétaire et dans leur gestion de leurs ressources humaines). Ces transferts de souveraineté ayant été effectués sans prépa-

ration, ni accompagnement du changement, ni projection dans l'avenir et dans la dynamique des dépenses.

Selon la journaliste Véronique Soulé de Libération, lorsque les universités sont passées à l'autonomie, l'Etat leur a transféré la masse salariale qu'elles doivent désormais gérer elles-mêmes. Or le calcul de cette dotation a été souvent approximatif et inférieur aux besoins. Par exemple, le glissement vieillesse technicité (GVT), c'est-à-dire la hausse automatique de la masse salariale en raison du vieillissement du personnel n'a pas été comptabilisé. Enfin, rien n'a été prévu afin de compenser les pertes liées à l'exemption des frais d'inscription des boursiers. Une situation qui explique le déficit généralisé de nombreuses universités. Le gouvernement de l'époque ayant laissé les responsables universitaires gérer des budgets multipliés par dix ou vingt sans les y préparer. L'Etat s'est donc désengagé en appauvrissant les facultés.

Autre point d'accroche, le budget. Certes ce dernier reste important avec 23,85 milliards d'euros reversés en 2017 à l'enseignement supérieur et à la recherche (soit 850 millions de plus qu'en 2016). Mais c'est sans compter sur le fait que de 2012 à 2016, l'augmentation du budget a été nulle, cette dernière ne suivant que l'inflation (de 12,778 à 13 milliards, avec une inflation cumulée à 1,91 %), tandis que le nombre d'étudiants augmentait à nouveau de 8,50 % (de 2 387 000 à 2 590 000 à la rentrée 2016). Une situation impossible à gérer pour ces établissements qui voient leurs amphithéâtres surchargés et leurs locaux délabrés. Des accroc qui cristallisent le mécontentement général. Et qui pourrait à terme entraîner des troubles sociaux, notamment de la part des étudiants. Ce qui serait néfaste pour la cohésion nationale. La crise des universités mériterait donc d'être plus médiatisée et vulgarisée au grand public, afin que ce dernier puisse prendre conscience que cet enjeu aura des répercussions indélébiles sur la France de demain.

N.C. et F.D.

## *L'absence de culture symptôme du mépris politique ?*



L'un des thèmes de la dystopie « Le Meilleur des Mondes » d'Aldous Huxley est l'anéantissement de la culture. Notons que cette ambition est un des points communs des régimes qui ont le plus permis de contrôler l'esprit de la population, et que la dernière fois que cela s'était produit en France, un homme de 86 ans prenait alors le pouvoir.

Au-delà de ces rappels, nous avons cherché à identifier la place de la culture dans les programmes des candidats, qui se retrouve considérablement relégué à un rang tertiaire voire inexistant selon les projets.

Emmanuel Macron a dévoilé le sien le jeudi 2 mars 2017. Une trentaine de pages qui en disent plus sur le programme politique proposé par ce candidat qui veut incarner la rupture avec la classification politique gauche/droite pour une « France nouvelle ».

Mais malgré tous ses efforts, le représentant d'En Marche ! ne diffère pas de l'ensemble de ses adversaires sur un point : l'absence de la culture pour enjeu politique majeur. En effet, si l'on excepte certaines mesures, dont sa proposition d'extension d'accessibilité des bibliothèques publiques – une ambition a priori plus figurative que réellement inscrite dans un véritable projet culturel –,

la culture est mise à l'écart des principales préoccupations de l'ancien pensionnaire de Bercy.

Or il s'agit bien là d'une première dans l'histoire de la Vème République : en effet l'ensemble des principaux candidats délaissent cet aspect culturel pour se concentrer sur des mesures soit identitaires, soit économiques, soit sociales, soit institutionnelles.

De Gaulle, grandement inspiré par ses contemporains, André Malraux en ligne de mire, en avait fait une fierté nationale à préserver jalousement. Son héritier désigné Georges Pompidou, agrégé de lettres, plaça l'art et la culture dans une perspective d'avenir pour la France : on lui doit notamment le centre culturel francilien qui porte aujourd'hui son nom. Le septennat de Giscard fut magnifié par l'ouverture du Musée d'Orsay. Mitterrand redonna toutes ses lettres de noblesse à la culture à travers le doublement du budget alloué à son nouveau Ministère. Jack Lang mènera cette grande politique culturelle que Mitterrand souhaitait « pour tous ». Son successeur continuera sur cette lancée en poursuivant la démocratisation de la culture par la décentralisation, et en l'enrichissant par l'art africain.

Le délitement progressif d'un grand projet

culturel a été par la suite initié par Sarkozy et Hollande, non sans avoir toutefois fait figurer un intérêt manifeste. Alors qu'hier les Ministres de la Culture rédigeaient des œuvres dignes de prix Nobel de littérature, aujourd'hui ils ne les lisent plus.

Or si l'on reprend les termes de notre ancien ministre de la Culture, André Malraux, lorsqu'il rendit hommage à la Grèce le 28 mai 1959, « *la Culture ne s'hérite pas, elle se conquiert. Encore se conquiert-elle de bien des façons, dont chacune ressemble à ceux qui l'ont conçue* ». Ces paroles résonnent aujourd'hui comme une tragique prédilection de la campagne présidentielle 2017.

Pauvreté générationnelle ou abalourdissement consenti : des théories post-orwelliennes émergent et mettent en avant cette mise en demeure de la culture au profit de divertissements sans fondement. Distant de ces considérations quasi-conspirationnistes, l'objet de cet article est d'alerter sur l'erreur que font les responsables publics quant à la politique culturelle qui est menée ou proposée.

Il convient dès lors de se demander si le besoin de culture au sein de notre société a évolué en termes d'intérêt. C'est le sens de la théorie des besoins du psychologue Abraham Maslow qu'il matérialise avec une pyramide. Selon lui, le besoin d'accomplissement de soi et le dernier besoin essentiel d'un être humain : cela passe notamment par la culture. S'il est nécessaire de rappeler que la culture est une philosophie de vie aux contours très larges, la soif civile de culture n'en est pas moins méprisante. Elle figure donc bien comme un besoin essentiel des individus dans une société.

Or l'interprétation sociétale qui en est faite par les candidats ne semble pas s'inscrire dans cette lignée : ils paraissent ainsi ne pas la considérer comme un besoin d'accomplissement personnel des citoyens.

Cette interprétation a conduit logiquement à un transfert progressif de la culture aux collectivités territoriales dans un esprit de

décentralisation des compétences. Cela se prouve par la forte progression des projets à valeurs culturelles menés par les collectivités.

Mais si cette situation semble convenir à nos responsables gouvernementaux, la diminution croissante généralisée du budget des collectivités a déjà mené au déclin des moyens alloués à la culture et risque d'aboutir à une paupérisation culturelle de la société.

Ainsi, un projet sans Culture, c'est s'adresser au peuple en le déconsidérant, en estimant qu'il n'en a pas besoin ou la reléguer à de simples divertissements de masse. La densification des jeux télévisés en l'espace d'une trentaine d'années est en ce sens édifiant. Volontaire ou non, cela a pour effet d'annihiler le développement chez l'individu de son intelligence créative, voire de son intelligence tout court.

C'est à ce risque que cet article se veut précautionneux sur le délitement d'un véritable programme concernant la culture. En effet, un projet pour la France sans dispositions culturelles signifie à terme l'avilissement des citoyens et donc l'acceptation d'idéologies extrémistes. Serait-ce un hasard si Marine Le Pen ne peut compter sur le soutien d'aucune personnalité notable dans le milieu culturel ? Un projet sans culture, c'est estimer que la culture vient après tout le reste, alors que justement, c'est la culture qui permet tout le reste.

F.D

---

## Le mot du moment : Affaires



Affaire du Penelopegate, emplois fictifs au FN ... L'actualité du moment regorge « d'affaires ». À savoir ces litiges médiatisés affectants des personnalités publiques, qui font les bonnes pages des quotidiens nationaux. Mais quel est le réel sens de ce mot ? Le dictionnaire Larousse évoque une « *situation délictueuse, dont le règlement est confié à la justice* ». Une définition somme toute très proche de la perception générale. Cependant, ce mot ne revêt pas la même signification en fonction du pays dans lequel il est employé. Par exemple, dans le monde anglophone, ce dernier peut définir une cause aussi bien qu'une liaison adultère. Un sens plutôt éloigné du ressenti français. Même si le terme « affaire » avait été utilisé par des médias francophones majeurs, pour qualifier la polémique autour du trajet en scooter de François Hollande. Un glissement sémantique qui risque à terme de galvauder ce mot dans un sens plus proche du tabloïd britannique The Sun, que du journal Le Monde.

N.C.